

Décisions modificatives

Budget principal

M. le Maire donne lecture du projet de délibération relative à la réalisation de diverses écritures comptables afin d'honorer des dépenses communales prévues et à venir d'ici la fin de l'exercice.

Il demande aux membres du conseil municipal de se prononcer. Le vote donne les résultats suivants :

Votants : 15

Pour : 15

Budget local commercial

Lors de l'établissement du budget, une subvention exceptionnelle devait être versée. Toutefois, en raison de l'augmentation du loyer à compter du 1^{er} septembre, il peut être procédé aux écritures comptables suivantes :

- Article 774 : - 3 826.60 €
- Article 752 : + 3 826.00 €

Fermeture d'un poste d'Adjoint Administratif 1^{ère} classe et ouverture d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe.

M. le maire propose au conseil municipal de fermer le poste d'Adjoint Administratif 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2015 et d'ouvrir un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe à temps partiel soit 20 h/semaine en remplacement d'un agent en disponibilité pour deux ans.

Indemnité à l'agent de la bibliothèque municipale

En remplacement de la N.B.I., la personne en charge de la bibliothèque percevra la prime de sujétions spéciales des personnels de surveillance et d'accueil.

Elaboration du PLU-Approbation du P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et Développement Durable)

M. le Maire informe le conseil que la procédure d'acceptation du P.L.U est engagée.

Pour ce faire, il donne lecture du projet de P.A.D.D. au conseil municipal.

Après en avoir débattu et apporté des modifications, le conseil municipal vote le P.A.D.D. à l'unanimité.

Mise à disposition de parcelles au SICTREM

Compte tenu des propositions faites lors des derniers conseils municipaux et des remarques des responsables du SICTREM, M. le Maire propose la mise à disposition de parcelles pour l'implantation des bennes de tri sélectif.

Future caserne des pompiers

M. le Maire rappelle que des frais occasionnés par le changement d'implantation de la future caserne de pompiers sont à la charge de la commune.

Résiliation des contrats d'assurances

M. le Maire indique que les contrats d'assurance avec l'assureur actuel de la commune ont été revus. Après analyse avec les devis d'autres compagnies d'assurance, il s'avère que la commune va changer d'assureur à compter du 1^{er} janvier 2015

Fonds d'amorçage

Les fonds d'amorçage versés par l'Etat pour les nouvelles activités périscolaires étant réalisés auprès de la commune, le conseil municipal désire que cette somme soit directement envoyée à la communauté de communes de la Septaine, responsable des établissements scolaires.

Prise en charge des frais de formation pour préparation à un examen

La commune prendra en charge les frais de déplacement des agents en formation pour la préparation d'examen ou de concours.

Délivrance d'une coupe d'affouage

M. le maire indique que la parcelle de bois n° 5 sera prochainement marquée par l'O.N.F et pourra être exploitée par les affouagistes.

Le conseil vote à l'unanimité.

Questions diverses

M. le Maire indique qu'un stagiaire a effectué son stage de CAP aux services techniques.

Mme Isabelle DESIAUME informe le conseil que le repas de Noël du CCAS aura lieu le 20 décembre prochain. Elle indique qu'une réunion du CCAS se déroulera le 10 décembre pour organiser la distribution des colis et le service du repas. M. Daniel MERCIER propose qu'une délégation du conseil municipal se rende dans les maisons de retraite pour présenter ses vœux aux aînés de Baugy.

M. le Maire indique que les vœux à la population auront lieu le 10 janvier à 18h.

M. le Maire précise que concernant la comptabilité du local commercial, M. le percepteur avait apporté une modification de forme.

M. Christophe ANDRAULT indique que l'élection du conseil municipal de jeunes aura lieu le 10 décembre prochain et Mme Isabelle HENRY propose que ces jeunes soient présents au prochain conseil municipal.

M. le Maire informe le conseil qu'un inventaire de la sono de la salle des fêtes est en cours.

M. le Maire donne lecture de la nouvelle liste des personnes désignées au sein de la commission des impôts directs.